

GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES



Deuxième Série N° 12

Fondateur : YAN LOTH

Prix : F. 3,50

COMITÉ DE PATRONAGE
DE LA SOCIÉTÉ "GAULE"



MM.

Léon AUFRÈRE, Anc. Directeur de la Circonscription de Lille

Fernand BENOIT, Membre de l'Institut

† Général Yves de BOISBOISSEL

† Joseph CANTELOUBE, Compositeur

R. CHEVALLIER, Ancien Membre de l'École Française de Rome

Docteur J-B. COLBERT de BEAULIEU, Maître de recherches
au C.N.R.S.

Henri-Paul EYDOUX

Maurice GARÇON, de l'Académie Française

† Albert GRENIER, Membre de l'Institut

Jean-Jacques HATT, Professeur à la Faculté des Lettres de
Strasbourg, Conservateur du Musée Archéologique

Jean HUBERT, Membre de l'Institut

Georges MATHERAT, Directeur Honoraire de Circonscription
Archéologique

M^{me} Régine PERNOUD, Conservateur à la Bibliothèque Nationale

Émile THÉVENOT, Membre de l'Académie de Dijon

† Jules TOUTAIN, Professeur honoraire de l'École des Hautes
Études



4^e Trimestre 1966

11^e Année

Deuxième Série N^o 12



GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION GAULOISES

20, Rue Laugier, Paris-17^e

Directeur-Gérant : YAN LOTH

SOMMAIRE

Sur les vieux chemins de la Gaule : le toponyme "CALO" par Pierre LOTTE	199
Fiche de Site ou Fouille de Pierre LOTTE	



LA SOCIÉTÉ

Nous apprenons avec tristesse les décès de :

- Monsieur l'Abbé Louis BOISSE, Directeur - avec son frère M. Claude BOISSE - des Fouilles de Novem-Craffis (Drôme), Sociétaire de "Gaulle" depuis 1962 ;
- Monsieur le Docteur Lucien MARCERON, membre de nombreuses Sociétés Savantes, Membre-Fondateur de "Gaulle" en 1954, Vice-Président durant plusieurs années.

Nous présentons aux familles et proches des disparus nos très vives et sincères condoléances.

HOMMAGE A Emile THEVENOT

Au moment même où le contenu du présent Bulletin allait être remis à l'imprimeur, la nouvelle de la mort de notre grand ami Emile THEVENOT nous a frappé de stupeur.

Membre du Comité de Patronage de "Gaulle", il était également, depuis plusieurs années, Membre actif de notre Société. Assidu aux réunions du Comité Directeur, il éclairait nos délibérations de ses avis pertinents, judicieux, toujours exprimés avec une grande simplicité, car les connaissances étendues et approfondies de notre Ami ne le grisaient pas et sa modestie même ajoutait à la valeur de ses avis. Tous ceux qui l'ont approché n'oublieront jamais la sérénité qui émanait de sa personne, la bienveillance qui l'animait, la sagesse de ses jugements, la haute valeur de son érudition.

Que son souvenir subsiste dans nos esprits et dans nos coeurs, que son exemple reste vivant parmi nous d'une scrupuleuse honnêteté intellectuelle, d'une confiance active et sereine en l'avenir de "Gaulle".

Que Madame Emile THEVENOT, ses enfants, sa famille, puissent trouver en cet hommage que nous rendons à la mémoire de notre Ami, un allègement - si faible soit-il - à leur douleur.

Yan LOTH

SUR LES VIEUX CHEMINS DE LA GAULE : LE TOPONYME "CALO"

par Pierre LOTTE

Parmi les noms de lieux qui se retrouvent fréquemment sur le parcours des chemins les plus anciens de notre pays, il en est un qui, à ma connaissance, ne paraît pas avoir suffisamment éveillé l'attention des archéologues qui se sont donné spécialement pour tâche de relever ces antiques tracés.

Déchelette, dans son "Manuel d'Archéologie préhistorique..." a indiqué beaucoup de toponymes qui précisent les lieux où passe quelque voie romaine ou même quelque plus ancien chemin. Je n'ai relevé dans cet ouvrage, à ce sujet, aucun nom basé sur la racine "calo". C'est pourquoi je ne crois pas inutile la présente étude.

Dans "La Toponymie Française" (*) Albert Dauzat, faisant allusion à différents noms de lieux écrits dans d'anciens textes sous la forme "calonna" fait de cette appellation "un nom de localité et nom de source qui semble postuler : habitation ou village de l'eau".

Il fait de la racine "calo" une variante du terme pré-indo-européen "cala" = rocher = pierre qui a donné en plusieurs langues quantité de mots dérivés.

J'estime qu'on peut préciser davantage la valeur du terme "calo" et de son dérivé "calonna" dans lequel semble apparaître la racine "onna" désignant un cours d'eau.

Me basant sur la conviction que "calo" est bien de même origine que "cala", je vois dans ce terme une des plus anciennes désignations connues d'une traversée de rivière sous l'une des formes, soit du lit pierreux d'un cours d'eau, soit d'un gué renforcé en principe d'un dallage en pierres, soit encore d'un quai en pierres incliné pour faciliter l'embarquement dans les esquifs des époques les plus reculées et pour les tirer au sec. Ces diverses acceptions d'un même terme ont pu, d'ailleurs, être simultanées ou successives au cours des siècles.

Je remarque que, dans son "Dictionnaire Etymologique" (**), Albert Dauzat donne du mot "cale" la définition : crique, quai en pente, emprunté au provençal moderne calo (même racine que calanque)". Voilà une opinion autorisée qui m'encourage dans ce que j'avance ici. Mais le mieux sera, je pense, de

(*) - Payot édit. Paris, 1939, p. 94-94.

(**) - Lib. Larousse, Paris, p. 129.

mettre sous les yeux du lecteur une énumération d'un certain nombre de lieux-dits dont le nom paraît dériver de la racine "calo" et d'examiner les rapports que ces localités peuvent avoir chacune avec le cours d'eau voisin et quelque tracé de route antique.

Pour établir ce recensement, il m'a paru indiqué de procéder par département en utilisant le Dictionnaire topographique départemental, toutes les fois qu'il en existe un.

Ainsi se présentent avec les formes anciennes datées si possible :

AIN

"Calonna", ancien nom de la commune de Lagnieu ainsi que de la rivière arrosant son territoire.

La "Vita Domitiani", récit hagiographique du VII^e ou VIII^e siècle expose les circonstances dans lesquelles cette localité et sa rivière prirent au IV^e siècle le nom du propriétaire des lieux, "quidam vir Latinus" pour devenir respectivement "Villa Latiniacus" d'où Lagnieu, et "Fons latinus".

Aucun indice ne permet de savoir si la rivière "Calonna" tirait son nom de celui de la localité ou si, inversement, cette dernière devait son nom à la rivière qui aurait été, dans ce cas, une "rivière caillouteuse".

Une chose, cependant est certaine, c'est que Lagnieu constituait dans l'Antiquité et constitue encore de nos jours un point de franchissement du Rhône sur un itinéraire direct de Vienne (Isère) à Genève par la rive droite du Rhône.

Le Dictionnaire topographique fait encore état d'une localité détruite, Chalonne redevable de son nom à la "Calonna", aujourd'hui la Caline, affluent de l'Albarine (Chalonna en 1199).

Une autre Calonne serait une rivière affluent de la Saône sur laquelle je n'ai aucune indication.

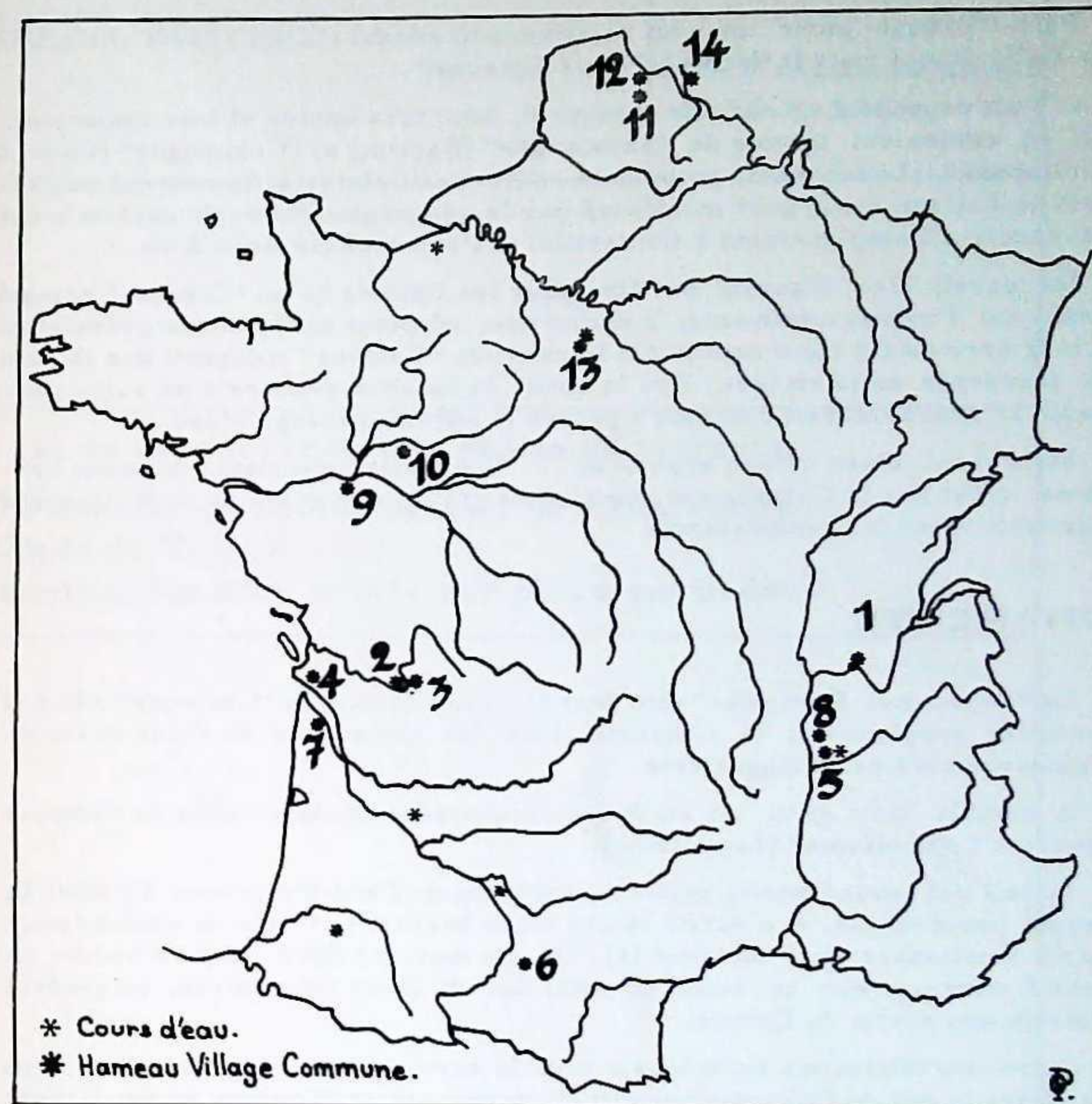
Pour toutes les rivières de ce département ainsi dénommées, il semble que la désignation de "pierreuse" ou "caillouteuse" est certainement justifiée.

CALVADOS

Une rivière dénommée la Calonne se jette dans la Touques à la sortie nord de Pont-l'Évêque (Calvados). Elle est là traversée par deux ponts assurant le passage de trois routes, vers Deauville et Honfleur, d'une part, vers Tan-carville, d'autre part.

Le cours de cette rivière se développe sur une longueur d'environ 30 km suivant un arc de cercle dont le centre serait Lisieux et qu'on ne peut pas éviter de franchir pour atteindre les régions au nord, c'est-à-dire l'embouchure de la Seine et le rivage de la mer.

On sait que Lisieux est l'antique "Civitas Lexoviorum", oppidum principal des Lexovii dont le domaine s'étendait de l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de l'Orne, pour le moins.



- | | |
|--|----|
| 1 - LAGNIEU - Ancienne nom CALONNA Commune (et rivière) | 01 |
| 2 - CHALONNE - Commune de Fléac | 16 |
| 3 - CHALONNE - Commune de Gond-Pontcouvre | 16 |
| 4 - CHALONS - Commune du Gua-Port sur un chenal | 17 |
| 5 - LE CHALON - Canton de Romans (et torrent) | 26 |
| 6 - POUCHALOU - Ancien nom VULCHALO - Commune de Labège | 31 |
| 7 - SAINT-ESTEPHE de CALON - Rive gauche de la Gironde | 33 |
| 8 - CHALONS - Canton de Beaurepaire | 38 |
| 9 - CHALONNES sur LOIRE - Arrondissement d'Angers | 49 |
| 10 - CHALONNES sous le LUDE - Arrondissement de Saumur | 49 |
| 11 - CALONNE-RICOUARD - Canton d'Houdain | 62 |
| 12 - CALONNE sur la LYS - Canton de Lillers | 62 |
| 13 - CHALO-SAINT-MARS et CHALOU-MOULINEUX près d'Etampes | 91 |
| 14 - CALONNE en Belgique - Sur l'Escault au sud de Tournai | |

Pont-l'Evêque porte un nom relativement récent puisqu'attesté seulement au XXII^e siècle sous la forme : "Pons Episcopi".

C'était cependant un carrefour naturel, donc très ancien et très important. Là se croisaient la voie de "Bajocasses" (Bayeux) et "Catumagos" (Caen) à "Juliobona" (Lillebonne), principale ville des Caletes et la voie qui conduisait de Lisieux à son port mentionné par le géographe Ptolémée dont on a cru reconnaître l'emplacement à Conteville, à l'embouchure de la Rille.

Un pareil lieu n'aurait pu être pour les Gaulois qu'un "Condate" comme beaucoup d'autres confluent, à moins que, adoptant un toponyme préexistant à leur arrivée, ils aient continué à le nommer "Calonna" indiquant que là était la traversée de la rivière. Par la suite, la localité ayant pris un autre nom, seule la rivière aurait continué à porter le nom du passage d'eau.

Mais ceci n'est qu'une hypothèse... Une chose cependant, demeure certaine, c'est que la Calonne est une rivière qui fut traversée de toute antiquité par deux voies très importantes.

CHARENTE

La "Toponymie Française" cite deux hameaux du nom de "Chalonne" sur des hauteurs surplombant la Charente dans les communes de Fléac et Gond-Pontouvre voisines d'Angoulême.

Il semble bien qu'il y a eu là deux traversées du fleuve près de l'antique oppidum d'"Ecolisma" (Angoulême).

Le fait est assuré pour Chalonne, commune du Gond-Poutouvre. En effet de temps immémorial, il a existé là une digue barrant la Charente utilisée pour faire fonctionner des moulins (*). Or il a toujours été de règle d'établir un pareil ouvrage sur un seuil ou point haut du lit du cours d'eau, en général guéable une partie de l'année.

Outre une utilisation toute locale pour le service des terres des deux rives du fleuve, le gué de Chalonne constituait un passage en direction du nord-ouest pour atteindre la voie romaine se dirigeant vers "Aunedonnacum" (Aulnay).

Pour ce qui est du hameau de Chalonne sur la commune de Fléac, la probabilité d'une antique traversée du fleuve en cet endroit, quoique moins assurée, peut se déduire de sa position sur un trajet raccourci d'Ecolisma vers la même route d'Aunedonnacum et vers celle de "Mediolanum" (Saintes). La présence en ce hameau d'un château placé à une altitude élevée et dominant un long secteur de la vallée est encore un indice car on n'ignore pas que, au Moyen-Age, un château se dressait à chaque gué important, le seigneur se chargeant de la perception des péages, ce en quoi il ne faisait souvent que perpétuer une tradition déjà très ancienne.

Au reste, bien qu'il en soit séparé par une distance de 1700 mètres, le coteau portant Chalonne domine et surveille le gué de Basseau où s'effectuait le passage de la Charente par la voie romaine citée.

(*) - Mém. de la Société Archéologique de la Charente, 1965.
"Les Moulins du Val de Charente", par Mme Cadet.

Département HAUTE-GARONNE 31	"GAULE" n° de fiche 1 date d'établissement 15-9-1966
siècle	
Lieu (x) de conservation des objets découverts ● Sté Mérid. de Spéléologie et de Préhistoire ★ Dépôt du T. C. F. La construction d'un musée sur place est prévue	
<p style="text-align: center;">★ M. l'Abbé Baccrabère à Quint (Hte Garonne).</p>	

● Historique des Fouilles

Fouilles de sauvetage effectuées à l'emplacement de bâtiments en cours de construction pour le compte de la Société Coopérative H. L. M. de la Haute Garonne.

● Bibliographie de base

"Les TOULOUSAINS du PREMIER AGE"
par Georges Bacrabère

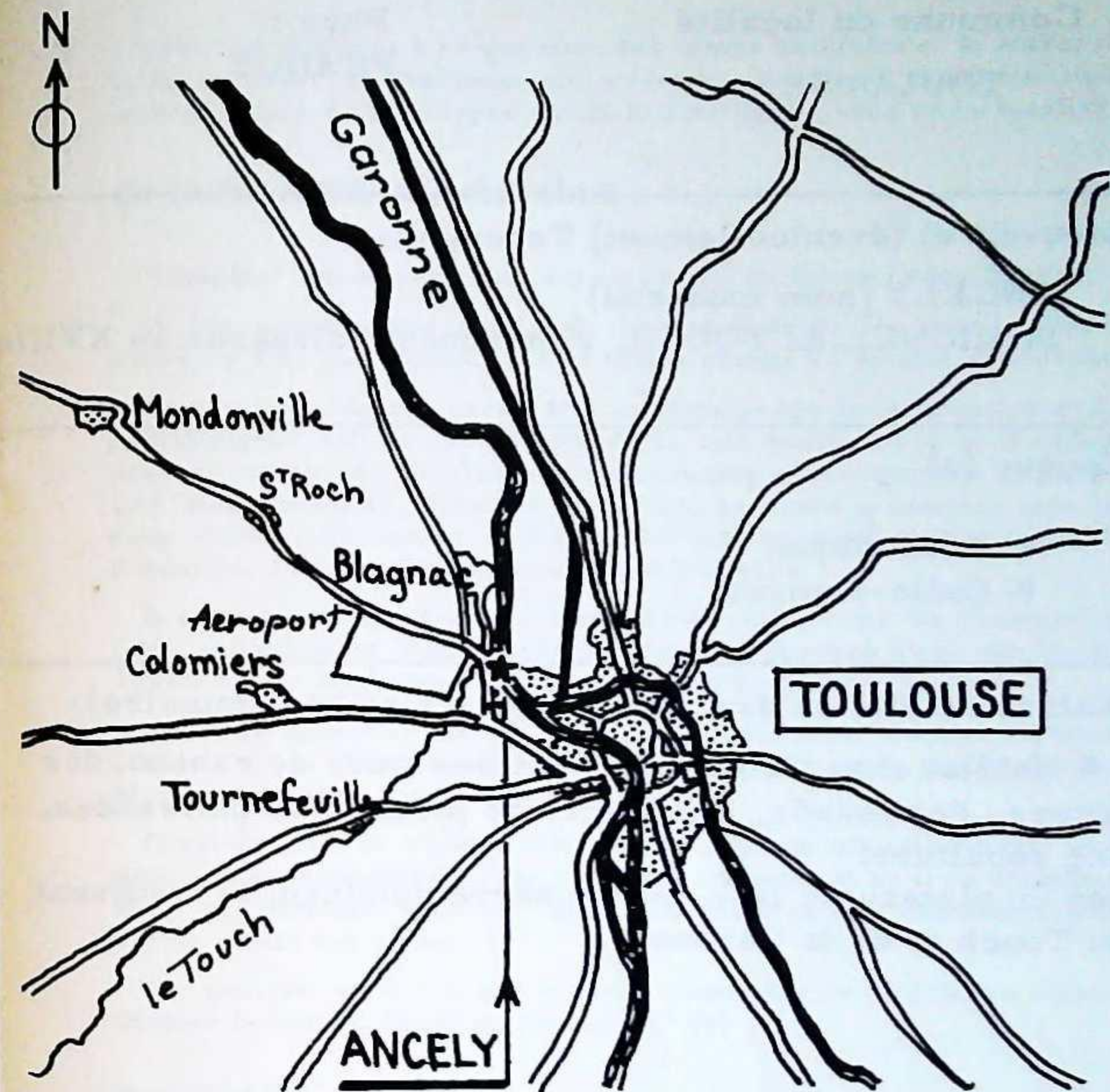
"Le DOMAINE ANCELY AUX TEMPS PREHISTORIQUES"
par Louis Meroc et Georges Simonet

dans la revue : TOULOUSE-INFORMATIONS
Juillet-août 1966, n° 131
3, Allées des Soupirs - Toulouse

● Divers

Fiche établie grâce à M. Pierre Lotte.

Carte ou Plan



FICHE DE SITE OU FOUILLE

Commune ou localité :

TOULOUSE

Pays :

FRANCE

Lieu-dit et (éventuellement) Toponymie

ANCELY (nom moderne)

St MICHEL du TOUCH, communauté disparue au XVIIIe

Epoque (s)

- Néolithique.
- ★ Gallo-romaine

Nature du Site ou des Fouilles (description sommaire) :

● Habitat chasséen comportant des fonds de cabane, des foyers, des fossés, des traces de pieux et de palissades, une sépulture.

Sur un plateau du type éperon barré dominant le confluent du Touch et de la Garonne.

★ Habitat gallo-romain comportant une piscine, des fours, des puits à eau et funéraires, diverses constructions à proximité d'arènes anciennement connues.

Sur un plateau dominant le confluent de la Garonne et de son affluent le Touch, en bordure de la voie romaine de Toulouse à Lectoure.

Nom et adresse du Responsable (éventuellement)

- M. SIMONNET Georges, Sté Mérid. de Spéléo.

Rien ne s'oppose à ce que dans des temps antérieurs, la traversée se soit faite au droit de Chalonne, sur un trajet plus direct et ait été déplacée plus tard en raison de l'escarpement de la rive droite sous cette localité.

CHARENTE-MARITIME

"Chalons" est un petit port sur un chenal du fleuve côtier Seudre.

Il fait actuellement partie de la commune du Gua dont le nom indique la présence d'un gué (vadum) sur ce même chenal à l'époque gallo-romaine.

Le nom de Chalons paraît être un témoignage de la situation antérieure et peut désigner, soit un gué existant déjà, soit mieux, un point d'embarquement pour la traversée du fleuve alors beaucoup plus important qu'actuellement. Les deux localités, Chalons et le Gua, assurent le passage vers le nord de deux itinéraires venant de Royan, le "Novioregum" présumé de l'itinéraire d'Antonin, l'un par Saujon, l'autre par l'Eguille.

A noter plus en aval sur ce même fleuve, le lieu-dit "la Cayenne" qui constitue actuellement l'atterrissage nord du passage d'eau par le bac entre la Tremblade et Marennes. C'est la Cayenne de Seudre.

D'autres lieux-dits de ce nom existent ailleurs. Le mot cayenne est nom commun et le "Dictionnaire Etymologique" en donne la définition : "lieu de dépôt des marins, vieux vaisseau, etc ...".

N'est-ce pas là un sens second ? Ne peut-on admettre que le mot désigne dans son sens premier la cale ou le quai en pente et qu'il ne s'applique qu'ensuite au modeste bâtiment, le plus souvent en bois établi à proximité pour servir d'abri aux marins ?

Ne peut-on admettre que le mot cayenne dérive de calonna comme on fait dériver le mot "caillou" de "caliavo" ? (*)

DROME

"Le Chalon", commune du canton de Romans (de Berbegatis", 1000 ; "Apud Chalonem", 1517) et "le Chalon", torrent qui naît à St Bonnet de Valclérieux et se jette dans l'Isère après un parcours de 27 kilomètres (Rivus Calone, 908 ; Rivus Chaloni, 1477).

La position de la localité ne permet pas, à première vue, de lui attribuer un rôle comme lieu de passage important pour la traversée du cours d'eau. C'est sans doute là, s'il ne s'y trouve pas un gué d'utilisation locale, un des cas où le nom du torrent a toute sa signification de "cours d'eau caillouteux" et où le nom de la localité en dérive directement.

HAUTE-GARONNE

"Pouchalou", commune de Labège est un lieu-dit sur une ancienne voie romaine.

(*) - Dict. Etym. Albert Dauzat. Larousse, p. 127.

Je me suis efforcé ailleurs (*) de démontrer que ce lieu correspondait à l'emplacement du poste de péage de "Vulchalo" dont le nom nous a été transmis par une plaidoirie de Cicéron, établi près du franchissement de la rivière l'Hers par la plus ancienne voie commerciale de Narbonne à Toulouse.

GIRONDE

Dans son ouvrage "Les Noms de Lieux de la Gironde", M. Alexandre Nicolai (**) indique qu'un des principaux centres habités des Medulli (habitants du Médoc) était "Calonna", actuellement St Estèphe de Calon (Sanctus Stephanus de Calonna).

Cette localité sur la rive gauche de la Gironde se trouvait toute proche de la ville disparue de Brion où certains veulent voir l'antique cité de Noviomagus du géographe grec Ptolémée, aboutissement de la route d'Espagne en Gaule longeant le littoral de l'Océan.

Là exista certainement un point de franchissement du fleuve en barque dont l'atterrissement sur la rive droite peut être recherché de Blaye à Talmont.

Cet auteur fait remarquer que, dans cette pointe du Médoc, on a continué à débarquer d'Angleterre, de Bretagne, d'Aunis et de Saintonge pendant tout le Moyen-Age... qu'elle a été un centre important de trafic dès les temps pré-historiques dont les stations y abondent et que "l'époque du bronze y a laissé des vestiges aussi nombreux qu'importants surtout en cachettes de fondeurs et en lots de haches". Ce dernier détail indique bien qu'il se trouvait là depuis les plus anciens temps une voie commerciale très fréquentée.

Le Challon, affluent du Dropt, peut tirer son nom d'un lit caillouteux.

ISÈRE

Châlons, arrondissement de Vienne, canton de Beaurepaire, en bordure d'un ruisseau affluent de la Vorèze qui se jette dans le Rhône à St Alban.

Dauzat qui cite la forme ancienne "In Calone" (Xème siècle) fait dériver ce toponyme de "Kal" et "Onem".

En l'état actuel des voies de la région, ce village, situé à 11,5 kilomètres S. E. de Vienne paraît placé hors de tout itinéraire important. Cependant, il est situé sur une voie parallèle à celle (R. N. 538) qui conduit de Vienne à Beaurepaire et de là à Grenoble. Il n'est pas impossible que, par Châlons ait passé un tracé primitif de cet itinéraire avec franchissement du ruisseau sous cette localité pour rejoindre, soit Beaurepaire, soit mieux, Faramans, la Côte St André, Moirans et Grenoble.

(*) - Gaule, n° 12 et n° 2 (2ème série).

(**) - Les Noms de Lieux de la Gironde, Alexandre Nicolai, Lib. Féret et Fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux, 1938.

MAINE-ET-LOIRE

Chalonnès-sur-Loire, arrondissement d'Angers ("Calonna", VIème siècle). Là est un pont sur la Loire.

Chalonnès sur la rive gauche est au carrefour de cinq routes. C'est donc un point de passage qui fut toujours important reliant la Normandie et la Bretagne aux régions au sud du fleuve. En ce lieu la Loire était franchie primitivement en barque.

De Chalonnès partent différentes voies rayonnant sur toute l'étendue du pays. Comme en bien d'autres lieux, les voies actuelles au départ d'un carrefour aussi important par sa position se superposent au moins en partie à ce qui existait comme voies dans les temps les plus reculés quand les routes n'étaient que des chemins de terre ou des sentiers à travers la campagne.

Chalonnès-sous-le-Lude, arrondissement de Saumur (Calona, 1095, 1100) est une localité située sur un ruisseau affluent de la Marconne qui se jette dans le Loir en amont de la localité du Lude, sur un tracé nord-sud conduisant du Mans à la Loire et à Poitiers par Candé.

Là encore, il y a parallélisme entre ce tracé et celui de la route actuelle passant par Noyant. Quel est le plus ancien de ces chemins ?

On sait que les tracés parallèles ne sont pas rares entre chemins antiques pour diverses raisons au nombre desquelles il convient de remarquer que, souvent, l'un des deux itinéraires n'était pas praticable en certaines circonstances, en temps d'inondation par exemple.

PAS-DE-CALAIS

Calonne-Ricouard, commune du canton d'Houdain (Calonna 1036), est à la traversée de la rivière Clarens par la route d'Arras à Théroüanne (N. 341) qui suit très exactement le tracé rectiligne de l'importante voie romaine "Nemetaco-Teruanna" de la Table de Peutinger.

Calonne-sur-la-Lys, commune du canton de Lillers (Calonia 1202, Kalona super fluvium Lys 1252, Calone supra Liciam 1259). Là nous sommes à la traversée de la rivière Lys par la route d'Arras à Cassel par Béthune, autre voie importante puisque reliant la capitale des Atrébates, Amiens à celle des Ménapiens, Cassel et doublant celle passant par Festubert qui franchissait la Lys à Estaires. Seule cette dernière figure dans l'étude de Déchelette relative à cette région. Et là, il convient de retenir tout ce que cet auteur a dit concernant la pluralité des voies qui reliaient entre elles les villes au temps de l'occupation romaine.

SEINE-ET-OISE

Chalo-St-Mars, commune à 7 kilomètres à l'ouest d'Etampes est le point

de traversée de la rivière Chalouette par la grande route de Sens à Chartres par Etampes.

Là encore, l'importance des localités reliées dès l'époque de la Gaule indépendante témoigne de la haute antiquité de ce franchissement. Chalou-Moulineux, commune formée de deux agglomérations à quelques kilomètres plus au sud présente également une traversée de la même rivière Chalouette par un chemin qui paraît n'être qu'une déviation du précédent, plus accessible en période de hautes eaux parce que situé plus en amont. Le nom de la rivière formé avec le suffixe .. "ette" postule une formation tardive dérivée des noms des deux localités qui ne pouvaient désigner autre chose que deux gués.

J'ai arrêté là cette nomenclature dans laquelle ne figurent que des toponymes dérivés directement de "calo" et "calonna" sans l'adjonction d'aucun préfixe ou suffixe. Je ne me suis cru autorisé à faire une exception qu'en faveur du "Vulchalo" de Cicéron, l'ancienneté même de ce nom de lieu étant une garantie de l'antiquité de la racine qui y apparaît.

La plupart des noms cités sont des noms de communes pour lesquelles il m'a été relativement facile d'avoir des renseignements.

D'autres sont des noms de lieux-dits : villages, hameaux ou fermes et des noms de rivières. Je n'ai retenu que ceux pour lesquels j'ai pu avoir des indications absolument précises. Il est certain que dans cette dernière catégorie, il existe en France un nombre très considérable des toponymes qui pourraient encore se rattacher de façon évidente à la racine "calo".

Certes, il convient d'être prudent dans de pareilles recherches et de faire la part des causes multiples qui ont pu faire proliférer des noms de même apparence mais de formation différente. D'autres racines ont pu aboutir aux mêmes formes modernes. Deux exemples très évidents sont les noms de Châlons-sur-Marne formé à partir du nom des "Catalauni" et de Chalon-sur-Saône dérivé du "Cabillonum" de César, bien que ce port en rivière ait certainement possédé une "calo".

Des déplacements de noms de lieux ont aussi pu se produire au cours des âges : nom d'un seigneur transmis à son fief, par exemple. C'est pourquoi j'ai cru bon de me limiter aux noms cités pour lesquels je ne crois pas qu'aucune objection puisse être faite.

Tels qu'ils sont, ils suffisent à établir que les dérivés de la racine "calo" sont très nombreux en France pour désigner des localités placées sur un cours d'eau en même temps que sur un chemin antique.

Il est vrai que parmi toutes celles que je cite, une seule, Calonne-Ricouard se trouve sur une voie romaine figurant sur la Table de Peutinger ; aucune ne paraît placée sur une des voies antiques étudiées par Déchelette dans son "Manuel d'Archéologie". Deux d'entre elles, cependant, sont sans aucun doute sur une voie romaine authentique : Vulchalo sur la route de Narbonne à Toulouse et Châlo-St-Mars sur la route d'Etampes à Chartres. Pour les autres, il apparaît qu'elles sont toutes établies sur des itinéraires doublant des voies bien connues de l'époque gallo-romaine. Or, on sait - Déchelette lui-même l'affirme - que les routes étaient multiples qui, à cette époque, partaient d'une

ville pour aboutir à une autre ville en suivant des tracés qui, souvent ne s'écartaient pas outre mesure l'un de l'autre.

Il y avait de nombreuses raisons à l'existence de ces voies multiples : plus grande commodité pour les charrois sur une route de vallée alors que la route parallèle suivant les hauteurs était réservée aux piétons et aux bêtes de somme ; impossibilité aussi d'utiliser une de ces voies en temps de crue des rivières. La rectitude du tracé et son passage dans des espaces découverts étaient nécessaires aux voies d'intérêt stratégique parcourues par les troupes d'occupation tandis que les routes d'intérêt commercial devant desservir les localités souvent situées sur des hauteurs admettaient des tracés plus sinueux.

Il est remarquable que des localités désignées à partir du primitif "calonna" existent à la traversée de chacun des trois grands fleuves de l'intérieur de la Gaule : Rhône, Garonne et Loire. A chacune de ces traversées, il se trouve, soit sur la même rive, soit sur la rive opposée un lieu-dit dénommé encore actuellement "le port" comme pour bien attester que la traversée s'y effectuait bien anciennement en barque.

En définitive, je crois donc que les termes "calo" et "calonna" doivent être ajoutés à la série de tous ceux qui ont servi dans notre pays à désigner un passage de rivière au gré des occupants successifs et qu'ils désignent en général les passages situés sur les voies les plus anciennes, antérieures aux voies dites romaines.

Pour conclure, je mentionne un toponyme intéressant qui paraît se rattacher à la racine "calo". Il s'agit du terme "Chalosse" qui désigne un pays du département des Landes au pied des Pyrénées traversé par les gaves descendant de la montagne dans leurs lits encombrés de cailloux.

Ce même terme désigne encore un lieu-dit du département du Tarn-et-Garonne au nom composé : Chalosse et Boulogne sur la commune de Bressols.

Là aussi les bancs caillouteux du lit du Tarn pourraient être à l'origine de la désignation. Mais nous sommes là à la station "Fines" de la Table de Peutinger sur la voie de Toulouse à Cahors (Divona) au point où cette route rencontrait le Tarn. A 4 kilomètres plus en aval, un lieu-dit "Port-du-Perjet" a été le point de traversée au début du Moyen-Age et pendant l'occupation romaine. Le perjet désignait sans doute le bac manoeuvré à la perche (perjo en langue d'Oc). Sur l'autre rive un chemin dénommé "Cami de Portus" sur le cadastre de 1833 et le long duquel des vestiges de chaussée romaine ont été reconnus conduisait à la station "Cosa" de la Table et vers "Divona" (+).

Il n'est pas impossible que dans des temps plus anciens, le point de passage ait été plus en amont à hauteur de Chalosse proche de la limite du territoire des Tolosates et de celui de leurs voisins immédiats, les Tasconi.

C'était là que la voie antique de la Méditerranée à l'Océan par les coteaux du Lauragais touchait une voie d'eau navigable qui permettait d'atteindre la Garonne. Là pouvait être le port d'embarquement des marchandises desti-

(+) - Mémoire sur la direction à travers le territoire de Montauban de la voie romaine de Toulouse à Cahors. Devals aîné - déc. 1845 - Forestié et Fils, Imp. à Montauban.

nées aux régions du cours inférieur de la Garonne, entre autres du vin sur lequel le préteur Fonteius avait prélevé des taxes exorbitantes au passage à ses postes de péage de Vulchalo et de Crodunum (*).

Le port du Perjet a certainement rempli ce rôle plus tard et c'est vraisemblablement en ces parages qu'il convient de voir une des extrémités du parcours terrestre - pour certains traducteurs, fluvial pour d'autres (**) - de 8 ou 700 stades mentionné par le géographe grec Strabon dans sa description de la voie commerciale de la Méditerranée à l'Océan.

NOTE: GAULE BELGIQUE

Il existe une localité dénommée Calonne sur la rive gauche de l'Escaut à environ 4 km au S. E. de Tournay.

Malgré ma répugnance à étudier un toponyme sans en connaître les formes anciennes et sans renseignements très certains, j'estime qu'on peut sans trop de risques considérer ce lieu-dit comme désignant effectivement une ancienne traversée de l'Escaut par barque ou au moyen d'un gué (?).

Calonne n'était pas placée sur la voie stratégique figurant à la Table de Peutinger qui reliait Castello Menapiorum (Cassel des Ménapiens) à Turnaco (Tournay) et à l'importante ville de garnison de Baca conervio (Bavay des Nerviens). Le franchissement par cette route du fleuve Escaut était vraisemblablement à Escaupont marqué sur la carte : Pontes caldis (?). En tout ceci, je respecte l'orthographe même fautive du document.

Calonne était sur une déviation entre Tournay et Bavay moins directe et plus ancienne qui avait l'avantage appréciable pour les Nerviens, peuple fier de son indépendance, de se développer presque tout entière sur leur territoire où les marchands étrangers n'étaient pas admis.

On sait, en effet, que l'Escaut, sur une grande partie de son cours constituait dans la Belgique du temps de César la limite entre les Ménapiens et les Nerviens.

Calonne était un point de passage des régions orientales de la Belgique vers l'occident, évitant Turnacum, oppidum des Ménapiens et permettant l'invasion de leur pays.

La localité toute voisine d'Antoing en a pris le relai puisqu'elle possède un pont sur l'Escaut assurant ce même passage.

(*) - voir GAULE n° 12 (1ère série) et n° 2 (2ème série).

(**) - Voir les traductions de :

M. J. Carcopino dans : Promenades historiques au Pays de la Dame de Vix. Les Artisans du Livre, 2 rue de Fleurus, Paris, 1957, p. 62 ;
M. J. Coppolani-Toulouse au XXème siècle - Privat édit. Toulouse - page 7 - d'après Déchelette (1ère édit.).

COTISATIONS POUR L'ANNÉE 1966

FRANCE	Fr 24
ETRANGER	Fr 27
COTISATION DE SOUTIEN	Fr 30

Règlement :

par chèque bancaire au nom de la Société,
par chèque postal : Sté GAULE PARIS 18 890-46

ADHÉSIONS DE SOCIÉTÉS

La Société adhérente désigne nominativement la personne devant la représenter au sein de la Sté Gaule.

versement unique de frais d'inscription : Fr 6
(en sus de la cotisation)

CORRESPONDANCE

Toute la correspondance doit être adressée au Siège :
à l'adresse indiquée en page de titre

Spécifier (autant que possible) :

Président, Secrétaire Général, Trésorier,
Centre de Documentation, Bulletin
- de la Sté Gaule.

BULLETIN

Le Comité Directeur de la Société constitue le Comité de Rédaction.

Les articles de fond (y compris notes) et les comptes-rendus d'ouvrages n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.